



Service prévention des risques et des nuisances
Service régional eau et milieux aquatiques

Paris, le 14/09/2020

Affaire suivie par :

Mathieu MAQUAIRE (rivières) Tél : +33 1 71 28 46 36

Philippe VERJUS (nappes) Tél. : + 33 1 71 28 47 09

Courriel : driee-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Suivi de l'étiage en Ile-de-France

PJ : Bulletin du 31 août au 13 septembre 2020

Référence : Circulaire du 18 mai 2011 relative aux mesures exceptionnelles de limitation ou de suspension des usages de l'eau en période de sécheresse

Le suivi de l'étiage réalisé par la DRIEE a pour objectif d'informer régulièrement les préfets des débits de certains cours d'eau et niveaux des nappes afin qu'ils puissent faire appliquer les mesures restrictives nécessaires à la préservation des ressources en eau. La liste des stations hydrométriques de référence suivies par la DRIEE est définie dans l'arrêté cadre de bassin et dans les arrêtés cadre départementaux.

Le dispositif mis en place par la DRIEE consiste en la publication d'un bulletin toutes les deux semaines sur la situation des nappes et des rivières concernées d'Île-de-France. Pour chacun des 28 stations hydrométriques et des 7 piézomètres de référence un état de criticité est indiqué.

Pour les rivières, cet état est défini en comparant la plus faible moyenne des débits sur trois jours consécutifs durant la quinzaine écoulée, appelée VCN3 aux valeurs des seuils fixées dans l'arrêté cadre de bassin. En période d'étiage, les données de stations hydrométriques de référence sur lesquelles le suivi s'exerce sont mises à jour toutes les semaines sur la Banque Hydro. Des mesures de contrôle de débit sont effectuées pour s'assurer de la fiabilité de l'information hydrométrique autant que nécessaire.

- la situation de vigilance : le débit du cours d'eau approche des valeurs telles qu'une prochaine aggravation de la situation pourrait rompre l'équilibre entre les ressources disponibles et l'ensemble des besoins en eau de l'homme et du milieu naturel. Les campagnes de sensibilisation et d'appel au comportement citoyen sont lancées afin de réduire les utilisations de l'eau qui ne sont pas indispensables. Afin de réduire les risques de pollution, un rappel à la vigilance est fait auprès des principaux sites produisant des rejets polluants. Une surveillance accrue des rejets les plus significatifs est mise en place ;

- la situation d'alerte : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que les ressources disponibles ne suffisent plus à satisfaire tous les besoins en eau de l'homme et du milieu naturel ; des efforts coordonnés de restriction et d'interdiction des usages doivent être mis en place, correspondant à une réduction d'au moins 30 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions (hors alimentation en eau potable) ;
- la situation d'alerte renforcée : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que tous les usages non-essentiels ou non-prioritaires doivent être restreints (réduction d'au moins 50 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions) au profit de l'alimentation en eau potable ;
- la situation de crise : le cours d'eau atteint alors un état de tarissement tel que le milieu naturel est menacé de dommages importants ; seuls l'alimentation en eau potable et le respect de la vie biologique sont assurés, tous les usages significatifs non prioritaires sont interdits ; les prélèvements pour l'alimentation en eau potable sont restreints au minimum.

Pour les nappes, l'état de criticité est obtenu en comparant les niveaux de piézomètres suivis par le BRGM aux valeurs des seuils inscrits dans les arrêtés cadre départementaux. En effet, toutes les rivières ne sont pas équipées de stations hydrométriques. La prise en compte des nappes d'eau souterraines vise à protéger les petits cours d'eau et les petites zones humides les plus fragiles situées en amont des bassins versants.

Pour ce faire, la DRIEE a défini des seuils piézométriques communs à plusieurs petits bassins versants de surface dépourvus de station de mesure des débits. Après sélection des piézomètres représentatifs, l'analyse des corrélations entre les niveaux piézométriques et les débits d'étiage des cours d'eau suivis permet de définir des seuils de gestion cohérents.

Certains cours d'eau ont des régimes d'étiage soutenus par les apports réguliers des nappes, alors que d'autres ont des régimes presque uniquement pluviaux. Les cours d'eau et les nappes n'ont donc pas forcément le même état de criticité, les nappes n'étant pas influencées par la climatologie estivale.

La détermination du seuil de crise des nappes s'appuie, de plus, sur l'analyse historique des chroniques piézométriques anciennes afin de mettre en évidence les sécheresses passées et d'examiner parallèlement les conséquences connues de ces dernières. L'objectif est, pour des conditions climatiques virtuelles identiques à celles des sécheresses antérieures, d'atténuer les effets préjudiciables des sécheresses sur les milieux aquatiques sensibles, par l'adoption des mesures progressives de limitation des usages non prioritaires.

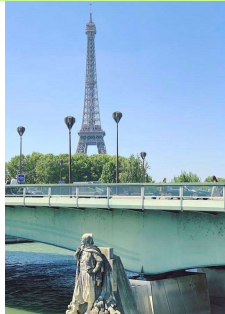
Liens utiles :

L'étiage sur Internet de la DRIEE : <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html> et l'accès aux bulletins du suivi de l'étiage : <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

Données rivières en ligne : <http://www.hydro.eaufrance.fr/index.php>

Données nappes en ligne : <http://drieeif-eaux-souterraines.brgm.fr/data.html>

Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Propluvia : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>



Bulletin de suivi de l'étiage Région Île-de-France

Du 31 août au 13 septembre 2020

N°8

édité le 14/09/2020

Synthèse

La quinzaine qui vient de s'écouler a encore une fois été très sèche avec des températures par moment au-dessus des normales de saison. Par conséquent, les débits de toutes les rivières sont à la baisse, aggravant une situation déjà critique par endroit.

Les grandes rivières ne sont plus épargnées puisque l'Oise passe en alerte renforcée et la Seine à Vernon en alerte. Les petites rivières quant à elles continuent de baisser plus ou moins fortement avec trois nouvelles stations en vigilance.

La semaine à venir est annoncée exceptionnellement chaude et sèche pour la saison. Quelques orages pourraient se déclencher à partir de week-end prochain mais cela reste à confirmer. Les débits resteront en baisse dans les prochains jours.

Grandes rivières

Les grands cours d'eau continuent de baisser. C'est notamment le cas de l'Oise à Creil qui passe en alerte renforcée, ne bénéficiant pas du soutien d'étiage de la part des Grands Lacs réservoirs, contrairement à la Marne par exemple. La Seine baisse également à Vernon et passe en alerte. Ailleurs, la situation est plutôt stable voire en légère baisse également.

Sur 7 stations, on compte :

- 1 station en vigilance : Pont-sur-Yonne sur l'Yonne.
- 1 station en alerte : Vernon sur la Seine.
- 1 station en alerte renforcée : Creil sur l'Oise.
- 0 station en crise.

Petites rivières

Après une fin août légèrement humide avec quelques orages localisés mais parfois intenses, la situation s'était localement stabilisée. Cependant, en l'absence de pluie ces deux dernières semaines, les débits ont repris ou poursuivi leur baisse. De ce fait, la station de Ballancourt sur l'Essonne passe de la vigilance à l'alerte. La Vanne à Pont-sur-Vanne passe en alerte renforcée, la Rémarde à Saint-Cyr-sous-Dourdan en alerte. Trois nouvelles stations passent en vigilance.

Aucune pluie n'étant prévue cette semaine, la situation pourrait s'aggraver encore plus.

Sur 21 stations réglementaires, on compte :

- 6 stations en vigilance : Pommeuse sur le Grand Morin, Episy sur le Loing, Episy sur le Lunain, Nesles-la-Vallée sur le Sausseron, Congis [Gué à Tresmes] sur la Théroutanne et Villebon-sur-Yvette sur l'Yvette.
- 5 stations en alerte : Ballancourt sur l'Essonne, Diant [Lavoir de Cornoy] sur l'Orvanne, Saint-Cyr-sous-Dourdan sur la Rémarde, Blandy-les-Tours sur le Ru d'Ancoeur et Viarmes [Moulin de Bertinval] sur l'Ysieux.
- 3 stations en alerte renforcée : Morsang-sur-Orge sur l'Orge et Montmirail sur le Petit Morin et Pont-sur-Vanne sur la Vanne.
- 1 station en crise : Férolles-Atilly [La Jonchère] sur le Réveillon.

Situation des nappes

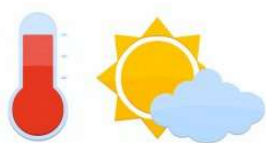
Les indicateurs piézométriques sont tous en situation normale.

Sur 7 piézomètres, on compte :

- 0 piézomètre en vigilance.
- 0 piézomètre en alerte.
- 0 piézomètre en alerte renforcée.
- 0 piézomètre en crise.

Bilan synthétique de la quinzaine

Météo



Chaud et Sec

Débits



Baisse

Nappes



Vidange

Prochain bulletin d'étiage le 29 septembre 2020

Flashcode du bulletin



SOMMAIRE

Situation des rivières	p.3
Carte de suivi de l'étiage	p.3
Débits des rivières	p.4
Evolution des débits journaliers	p.5
Situation des nappes	p.7
Etat des piézomètres.....	p.7
Carte de suivi de l'état piézométrique	p.7
Evolution des piézomètres	p.8

Situation des rivières

Carte de suivi de l'étiage Situation du 14/09/2020



Etat de criticité de la situation d'étiage

- QJ non calculables sur toute la période
- Station sans état de vigilance particulier
- Station en état de vigilance
- Station en état d'alerte
- Station en état d'alerte renforcée
- Station en état de crise



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Débit des rivières

Tableau des débits

	Station	Seuils (m³/s)				VCN3 (m³/s)	Situation 31/08	Situation 14/09	Indice de confiance
		V	A	AR	C				
Grandes rivières :									
Marne	Gournay-sur-Marne	32	23	20	17	39 le 10/09/2020			
Oise	Creil	32	25	20	17	20 le 12/09/2020	Alerte	Alerte renforcée	
Seine	Saint-Fargeau [Sainte-Assise]	58	43	37	32	60 le 06/09/2020			
Seine	Alfortville	64	48	41	36	69 le 10/09/2020	Vigilance		
Seine	Paris [Austerlitz]	81	60	51	45	102 le 09/09/2020			
Seine	Vernon	170	131	113	100	127 le 04/09/2020	Vigilance	Alerte	
Yonne	Pont-sur-Yonne	23	16	13	11	22 le 13/09/2020	Vigilance	Vigilance	
Petites rivières :									
Avre	Acon (*)	1.20	1.00	0.76	0.65	QJ manquants			
Essonne	Boulancourt (**)	0.32	0.32	0.20	0.20	QJ manquants			
Essonne	Ballancourt	5.5	4.4	3.9	3.5	4.3 le 13/09/2020	Vigilance	Alerte	
Grand Morin	Pommeuse	2.4	2.1	1.9	1.7	2.4 le 13/09/2020		Vigilance	
Loing	Episy (Loing)	5.3	3.6	3.0	2.6	5.3 le 13/09/2020	Vigilance	Vigilance	
Lunain	Episy (Lunain)	0.36	0.21	0.17	0.13	0.28 le 13/09/2020	Vigilance	Vigilance	
Mauldre	Beynes	0.43	0.36	0.31	0.27	0.57 le 12/09/2020			
Mauldre	Aulnay-sur-Mauldre [Centre]	1.10	0.90	0.78	0.71	1.12 le 13/09/2020			
Orge	Morsang-sur-Orge	1.6	1.4	1.2	1.0	1.2 le 13/09/2020	Alerte renforcée	Alerte renforcée	
Orvanne	Diant [Lavoir de Cornoy]	0.27	0.23	0.18	0.15	0.23 le 13/09/2020	Alerte	Alerte	
Petit Morin	Montmirail	0.57	0.49	0.42	0.36	0.37 le 06/09/2020	Alerte renforcée	Alerte renforcée	
Rémarde	Saint-Cyr-sous-Dourdan	0.25	0.19	0.17	0.15	0.19 le 12/09/2020	Vigilance	Alerte	
Réveillon	Férolles-Atilly [La Jonchère]	0.037	0.021	0.015	0.012	0.007 le 13/09/2020	Crise	Crise	
Ru d'Ancoeur	Blandy-les-Tours	0.011	0.011	0.005	0.005	0.006 le 12/09/2020	Alerte	Alerte	
Sausseron	Nesles-la-Vallée	0.33	0.27	0.24	0.22	0.31 le 11/09/2020		Vigilance	
Thérouanne	Congis [Gué à Tresmes]	0.35	0.26	0.23	0.20	0.34 le 05/09/2020		Vigilance	
Vanne	Pont-sur-Vanne	4.00	3.00	2.40	2.00	2.39 le 13/09/2020	Alerte	Alerte renforcée	
Voulzie	Jutigny	1.00	0.65	0.48	0.32	1.32 le 11/09/2020			
Yerres	Courtomer [Paradis]	0.034	0.034	0.010	0.010	0.063 le 10/09/2020			
Ysieux	Viarmes [Moulin de Bertinval]	0.100	0.082	0.070	0.060	0.076 le 12/09/2020	Crise	Alerte	
Yvette	Villebon-sur-Yvette	0.42	0.31	0.26	0.22	0.32 le 10/09/2020	Vigilance	Vigilance	
Stations non réglementaires (***) :									
Orge	Saint-Chéron [St-Evroult]	0.16	0.13	0.12	0.11	0.12 le 13/09/2020	Alerte	Alerte renforcée	
Petit Morin	Jouarre [Vanry]	0.99	0.76	0.66	0.59	0.73 le 06/09/2020		Alerte	

- (*) station gérée par la DREAL Normandie
 (**) station gérée par la DREAL Centre
 (***) station non réglementaire, donnée à titre d'information

VCN3 débit moyen sur trois jours consécutifs, le plus faible de la quinzaine

- V seuil de vigilance
 A seuil d'alerte
 AR seuil d'alerte renforcée
 C seuil de crise

Indice de confiance : Il constitue une aide à la décision quant à la prise de mesure de restrictions. Cet indicateur n'est affiché que lorsqu'une station franchit le seuil d'alerte. L'indice de confiance est une note sur 5 qui se décompose de la manière suivante :

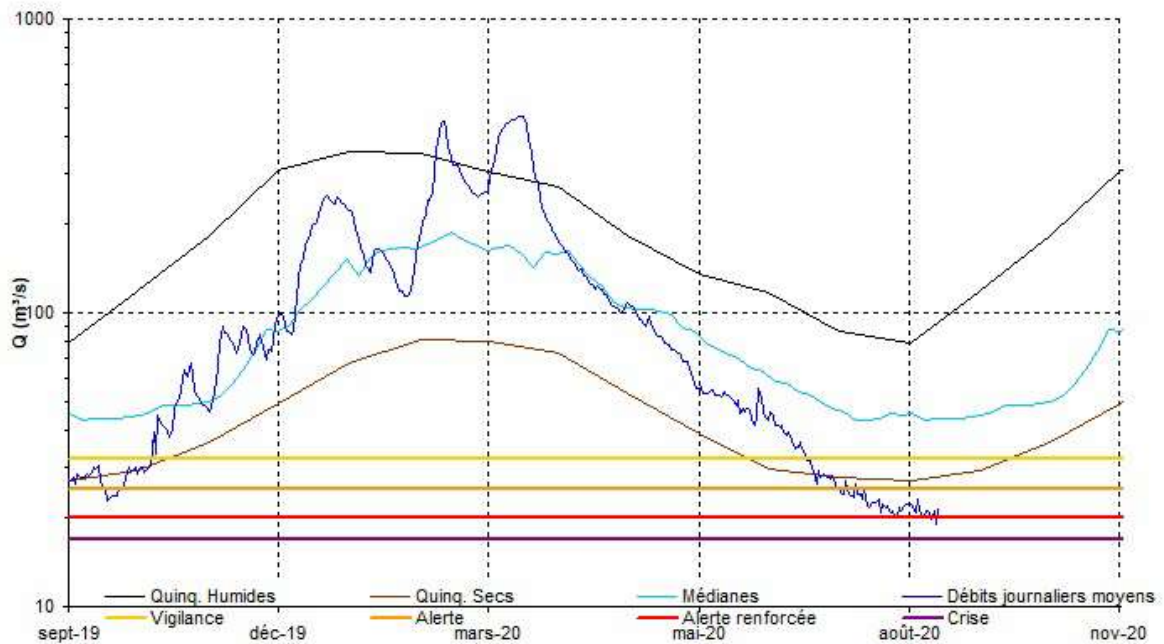
- une note fonction de la qualité intrinsèque de la station (stabilité à l'étiage, sensibilité par rapport à l'écartement des seuils de critique d'étiage, type de capteur, disponibilité des données, etc.).
- un bonus fonction des jaugeages (ancienneté, confirmation ou non de la qualité intrinsèque de la station, incertitude, etc.).

Les débits moyens journaliers sont disponibles sur la Banque Hydro : <http://www.hydro.eaufrance.fr> et via le logiciel HYDRO2.

Evolution des débits journaliers depuis septembre 2019 pour quelques stations représentatives

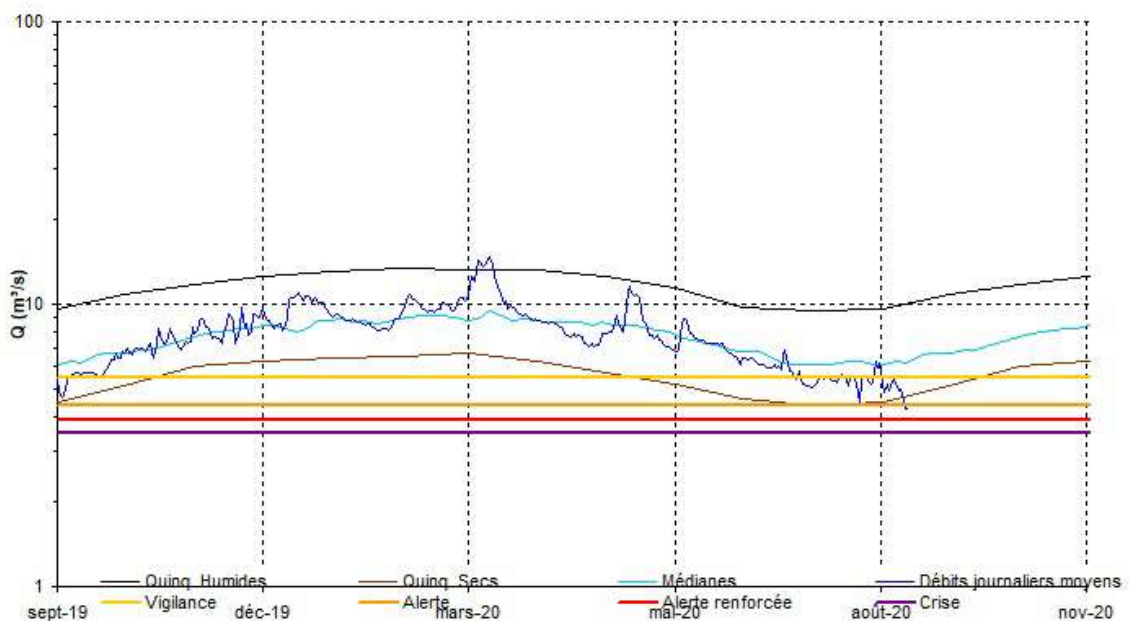
L'Oise à Creil

L'Oise à Creil a fini par passer sous son seuil d'alerte renforcée. L'Oise ne bénéficiant d'aucun soutien d'étiage, en l'absence durable de pluie sur son bassin versant, les débits continuent leur baisse. La situation ne devrait pas s'améliorer au vu des prévisions plutôt sèches annoncées pour les prochains jours.



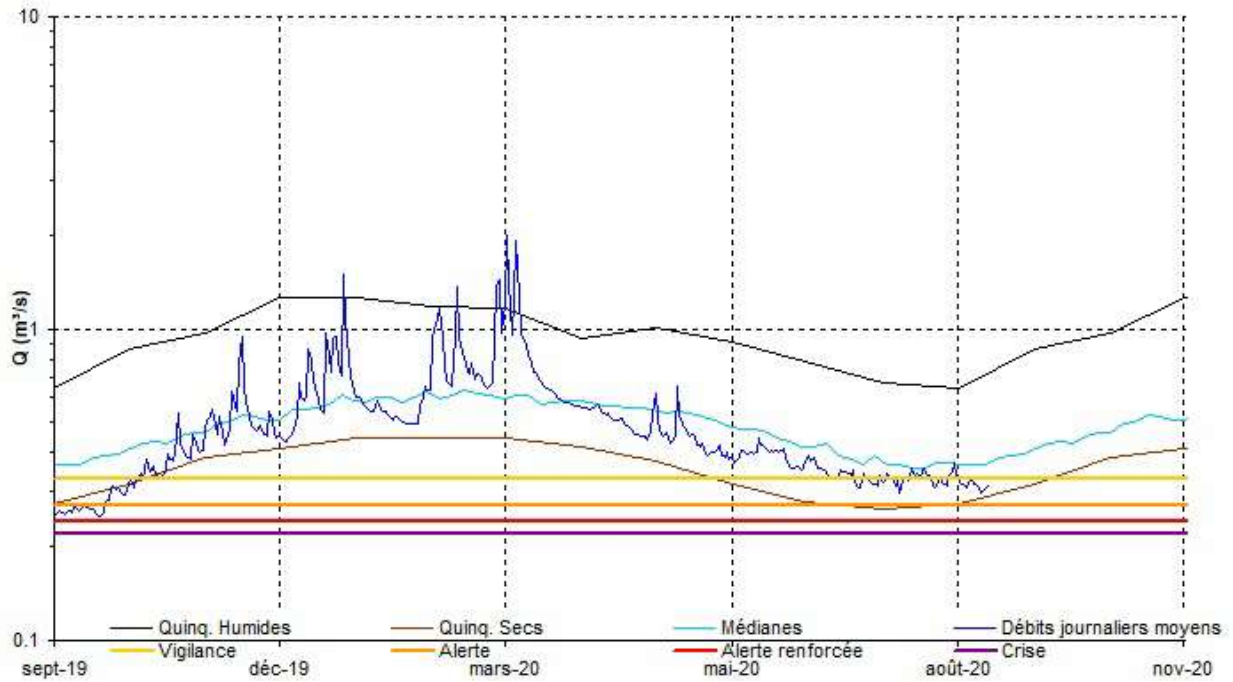
L'Essonne à Ballancourt

L'Essonne à Ballancourt connaît une baisse de ses débits la faisant passer sous son seuil d'alerte. Aucune pluie n'est annoncée jusqu'au week-end prochain, la situation pourrait encore s'aggraver.



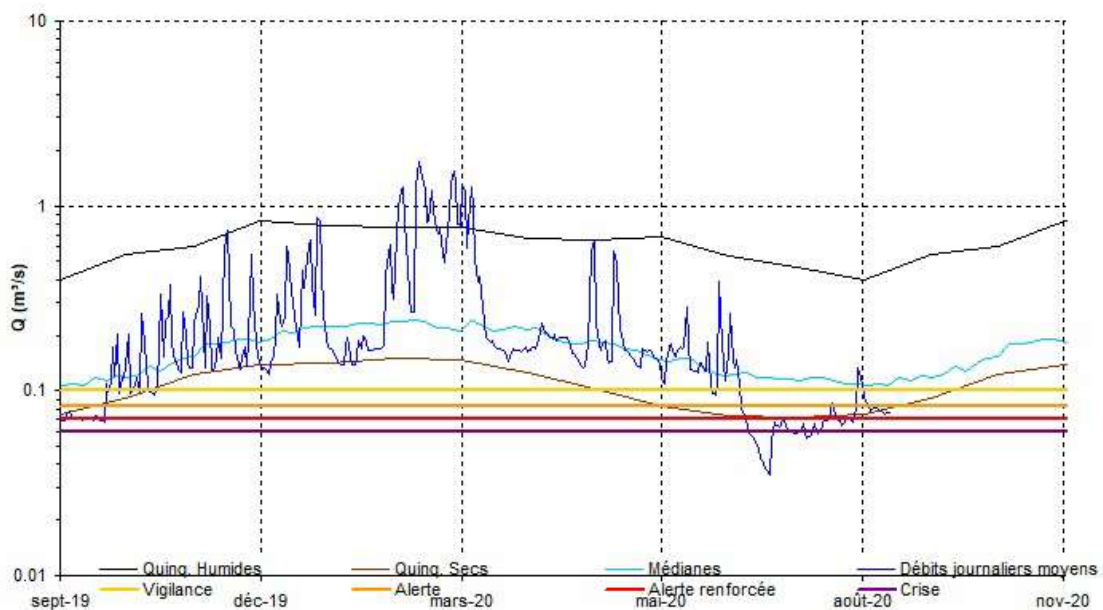
Le Sausseron à Nesles-la-Vallée

Le Sausseron à Nesles-la-Vallée passe significativement sous son seuil de vigilance à cause de la sécheresse en cours. La situation ne devrait pas s'arranger car aucune pluie n'est annoncée dans les prochains jours.



L'Ysieux à Viarmes [Moulin de Bertinval]

L'Ysieux à Viarmes [Moulin de Bertinval] a connu un répit non négligeable grâce à une succession d'orages fin août. Cependant, depuis quinze jours, la météo étant très sèche, les débits sont de nouveau à la baisse et cette situation devrait perdurer dans les prochains jours en l'absence de pluie.



Situation des nappes

Etat des piézomètres

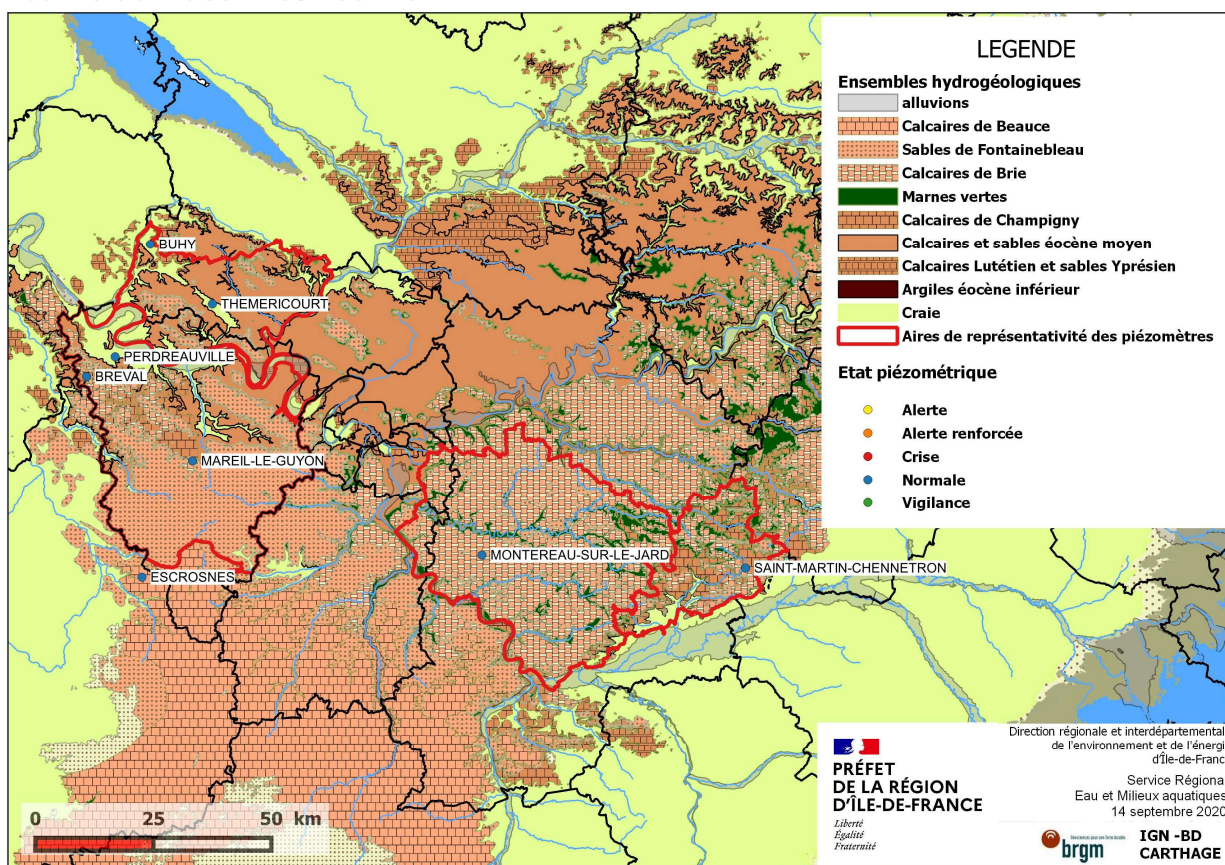
Tableau des tendances

La vidange des nappes est quasi généralisée à l'exception des secteurs de nappes peu profondes qui ont pu bénéficier des pluies de fin août (Buhy).

Piézomètre de référence	Situation par rapport aux seuils définis dans les arrêtés sécheresse
Buhy (nappe de la craie du Vexin Français)	NORMALE
Mareil le Guyon (nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix)	NORMALE
Montereau-sur-le-Jard (nappe de Champigny en Brie)	NORMALE
Perdreauville (nappe de la craie du Mantois)	NORMALE
Saint Martin Chenetron (nappe du Champigny en Brie)	NORMALE
Théméricourt (nappe de la craie du Vexin Français)	NORMALE
Bréval (nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix)	NORMALE

Carte de suivi de l'état piézométrique

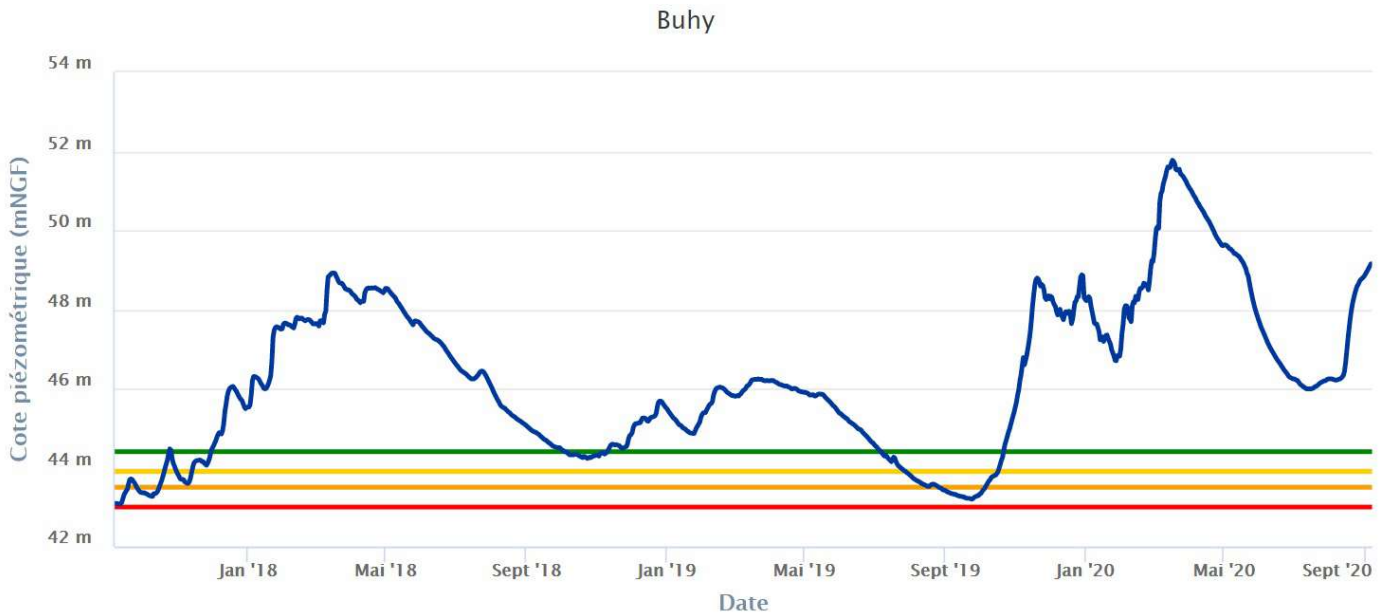
Carte du bassin concerné



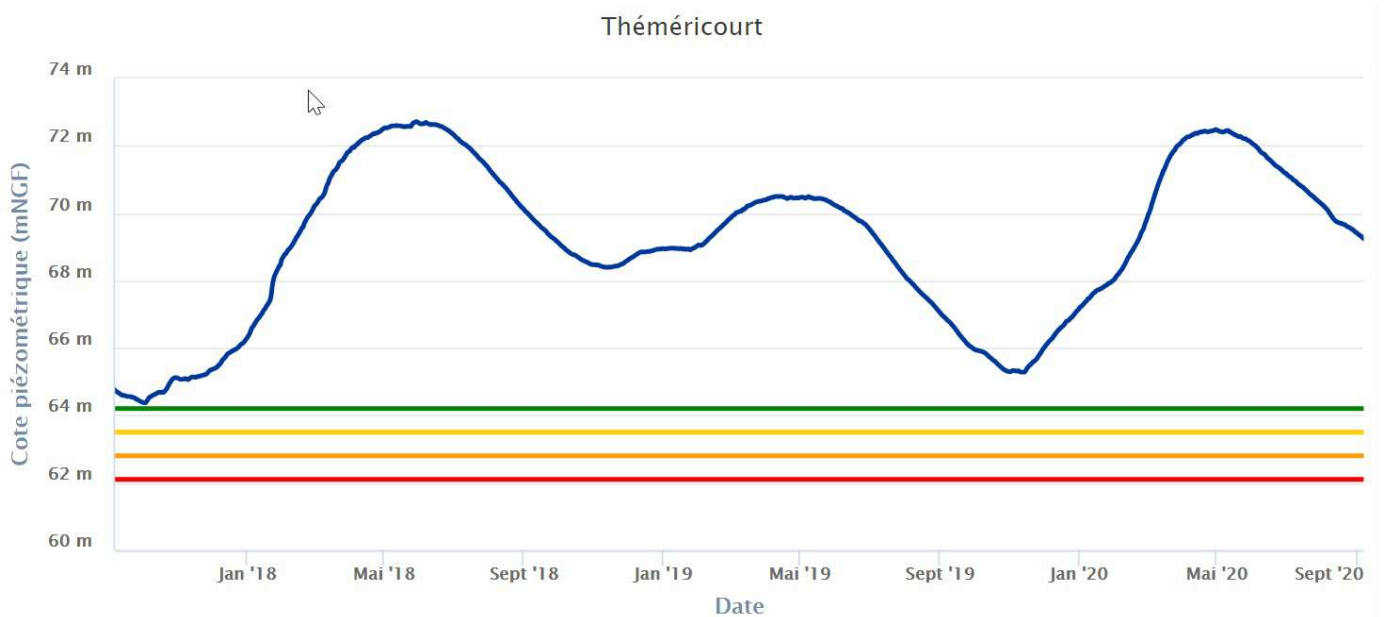
Etat des piézomètres

Nappe de la craie du Vexin Français

Buhy

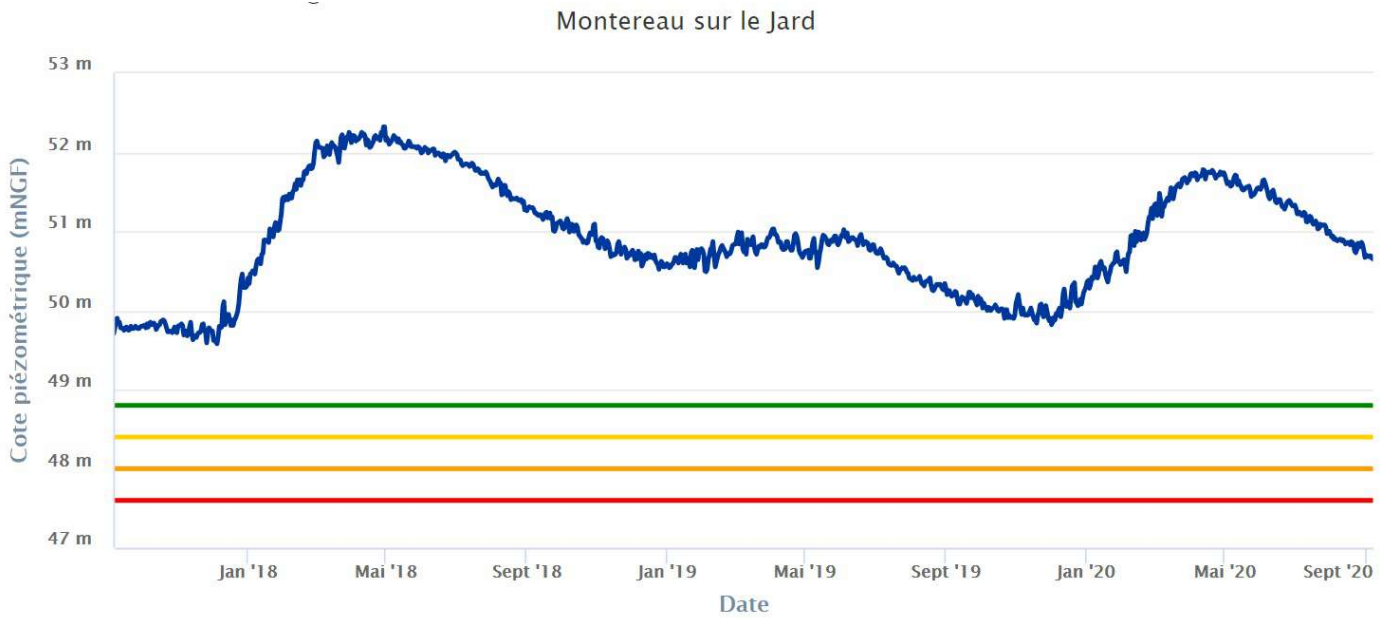


Théméricourt

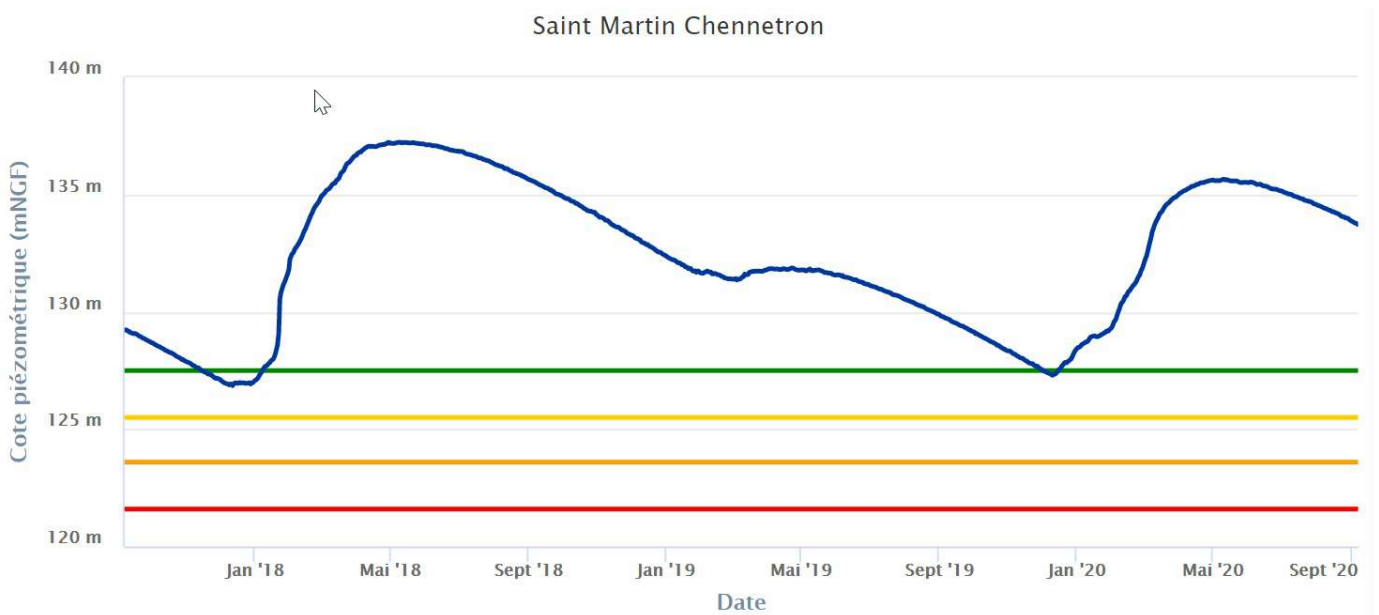


Nappe du Champigny en Brie

Montereau-sur-le-Jard

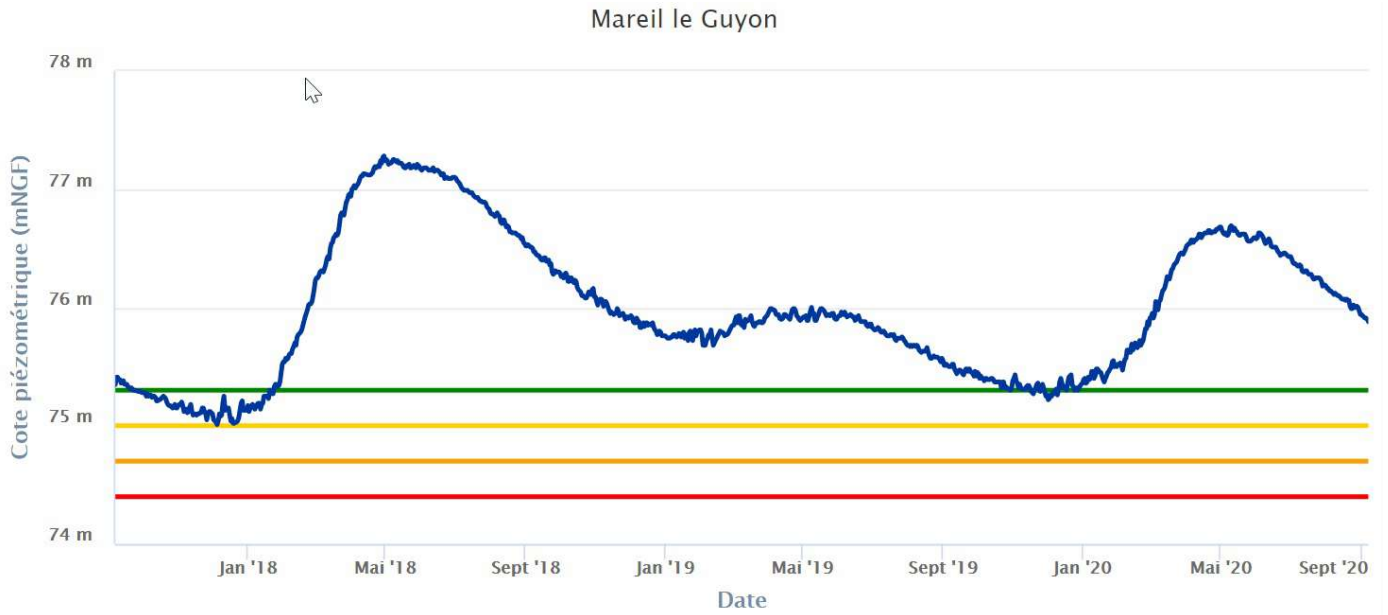


Saint Martin Chennetron

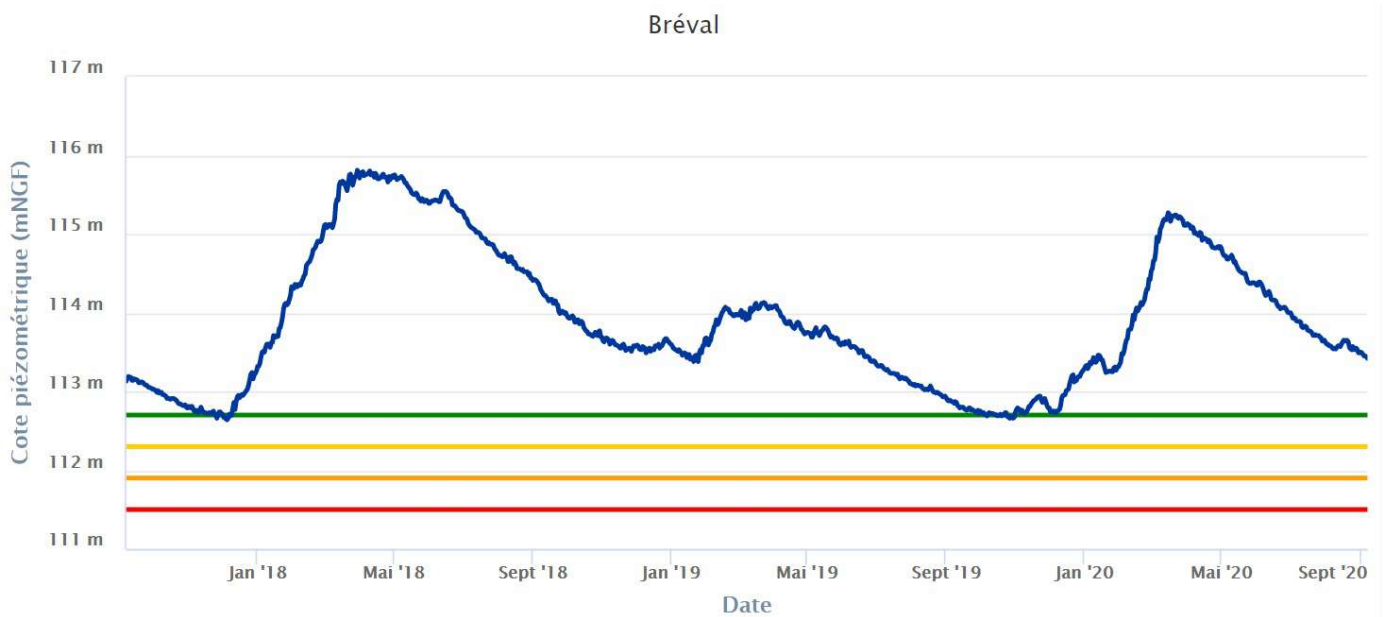


Nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix

Mareil le Guyon

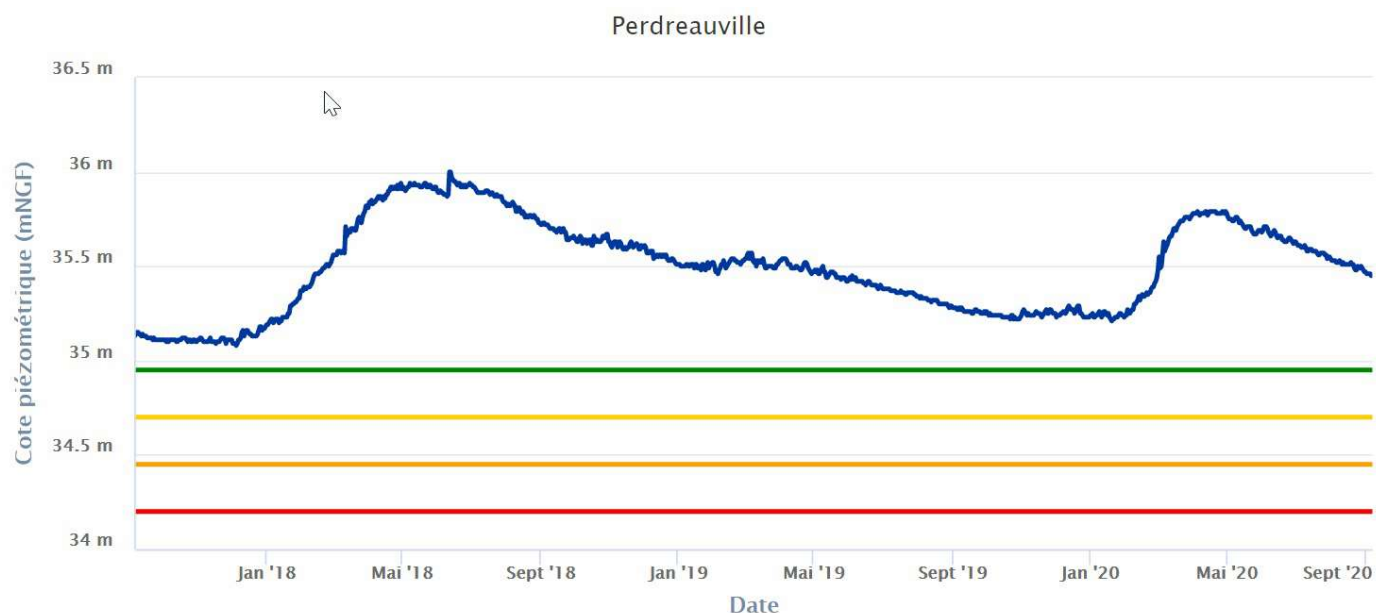


Bréval



Nappe de la craie du Mantois

Perdreauville



Liens utiles

L'étiage sur Internet de la DRIEE :

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html>

L'accès aux bulletins du suivi de l'étiage :

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

Données rivières en ligne :

<http://www.hydro.eaufrance.fr/index.php>

Données nappes en ligne :

<http://drieeif-eaux-souterraines.brgm.fr/data.html>

Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Propluvia :

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

Contact

driee-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Prochain bulletin d'étiage le 29 septembre 2020